



# Association Promotion de la Médecine Homéopathique

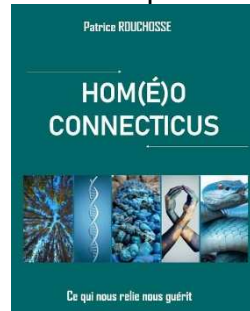
## Lettre trimestrielle n° 102

Chers amis, bonjour,

Un maximum d'informations dans un minimum de place, tel est le défi de la première lettre de l'année. 2021 ne nous a pas apporté la sérénité que nous attendions, au contraire, elle a creusé le fossé entre les « pour » et les « anti », et ce dans tous les domaines, souhaitons que 2022 apporte un peu de sérénité et de bon sens, à défaut de régler les nombreux problèmes quotidiens dans notre société.

En pièce jointe la convocation à notre prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra comme en 2021 en distancielle, alors n'oubliez pas d'envoyer votre procuration avec votre don 2022. N'oubliez pas que pour être représentatif en face des pouvoirs publics pour défendre notre liberté de choix thérapeutique, il est primordial d'être nombreux, **l'union fait la force**.

Le prix Alain Horvilleur 2021 a été décerné au docteur Patrice Rouchossé pour son ouvrage *HOM(E)O CONNECTICUS*, ce qui nous relie nous guérit nous lui adressons toutes nos félicitations et nous serons heureux de lui remettre le plus rapidement possible, quand les mesures sanitaires se seront allégées pour qu'un plus grand nombre d'entre nous puisse y assister !



Les activités de l'Apmh en 2021 ont été des plus réduites, aucun stage, que se soit d'agro-homéopathie ou d'homéopathie familiale en présentiel, heureusement nous avons pu faire deux missions humanitaires à Skoura, la première de 15 jours en février avec le docteur Dominique Eraud et la seconde de 10 jours avec le docteur Farid Merzougui. Merci à tous deux d'avoir bravé les conditions drastiques d'aller et surtout de retour, toujours aléatoires en cette époque formidable !

En revanche les cours en ligne d'homéopathie familiale rencontrent un succès exceptionnel, pour pallier le déficit de plus en plus dramatique de médecins homéopathes, et donc le besoin de prendre en charge sa santé, en se formant pour pouvoir intervenir dès les premiers symptômes. Il faut savoir qu'il est possible de visionner autant de fois que nécessaire le cours et ce, au jour et à l'heure de son choix.

Le Livre d'or  
des 500 meilleures  
plantes affectives



Bernard VIAL

Coté lecture nous vous recommandons le dernier livre du Docteur Bernard Vial, le livre d'or des 500 meilleurs plantes affectives, pas tout à fait de l'homéopathie, mais s'en rapprochant beaucoup, puisque les anciens donnaient les noms des plantes en fonction de l'affectif

Les élections présidentielles arrivent à grand pas. À ce jour, et à notre connaissance, aucun prétendant n'a proposé un programme précis en santé publique. Nous vous mettons en copie la lettre ouverte que nous leur avons envoyée à tous. Elle se veut volontairement courte, précise et concise, nous espérons une réponse à la hauteur, malheureusement on est bien conscient que les politiques font tout le contraire, ils préfèrent délayer leur discours de mots et noyer le poisson.

Tous ceux qui nous ont aidés financièrement en 2021 trouvent leur attestation fiscale dans cette lettre. Ceux qui n'en n'ont pas c'est simplement qu'ils ont zappé l'année ; ils peuvent encore le faire pour 2022...

Bien sûr, nous continuons nos actions au Maroc, dans la palmeraie de Skoura et aussi dans la vallée des Ait Gougemez en partenariat avec l'association *Les enfants de la Koutoubia*, avec qui nous venons de signer un partenariat. Avec des consultations pour les autochtones, tant en homéopathie familiale auprès des sages-femmes traditionnelles qu'en agro et véto-homéopathie auprès des agriculteurs-éleveurs. Et ceci grâce à votre soutien financier, nous vous en remercions de leur part. Sans ce soutien, nous ne pourrions mener à bien nos différentes actions.



Homéopathiquement vôtre,

Isa Rossi

Association régie par la loi 1901. N° : W 691 069 632  
Adresse postale : 80, rue d'Inkermann 69006 LYON  
whatsApp : 0033 689 28 33 20 Site : <http://apmh.asso.fr>  
Directeur de la publication : Isabelle Rossi  
ISSN : 1969-3109 Dépôt légal 01/2022 E-mail : [apmh.asso@orange.fr](mailto:apmh.asso@orange.fr)



Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République  
*Envoyée individuellement et en recommandée à tous les candidats*

Lettre recommandée avec AR

Lyon le 20 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez aux prochaines élections présidentielles françaises et nous vous en félicitons.

Nous sommes une association nationale de patients, se soignant en première intention par l'homéopathie. Nous avons plus de 30 ans d'existence et diffusons une lettre trimestrielle qui est adressée par courrier ou par mail à nos adhérents. Vous n'êtes pas sans savoir que **plus de 56%<sup>1</sup> de la population française se soigne par l'homéopathie**, et nous n'avons jamais eu autant d'adhérents que depuis que l'homéopathie a été déremboursée en France.

**Nous aimerions connaître votre position, par rapport au libre choix thérapeutique en général et à l'homéopathie en particulier.** Si vous étiez élu, reviendriez-vous sur les décisions prises ayant conduit au déremboursement des remèdes homéopathiques ?

De façon plus générale, redonneriez-vous la liberté de prescription aux médecins généralistes, quels qu'ils soient pour qu'ils puissent honorer le serment d'Hippocrate qu'ils ont prononcé en recevant leur diplôme ?

Vous n'êtes pas sans savoir que la disparition des médecins homéopathes **prive un grand nombre de patients du libre choix thérapeutique**, valeur incontournable de notre démocratie.

Nous ne manquerons pas de diffuser votre réponse dans notre prochaine lettre trimestrielle ce qui aidera nos adhérents à faire un choix légitime et raisonné entre tous les candidats en matière de santé.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de recevoir nos meilleurs vœux de succès.

Isabelle Rossi, et  
le conseil d'administration

PJ : nos dernières lettres trimestrielles

<sup>1</sup> Etude IPSOS



# CONVOCACTION ASSEMBLEE GENERALE

## Le vendredi 25 mars 2022 à 16h

### Par voies numériques

#### Ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée par la présidente
- Approbation du procès-verbal de l'AG 2021
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier du Trésorier
- Élection des nouveaux administrateurs (*adresser votre candidature par mail avant le 28/02/2022*)
- Projets à venir et questions diverses.

**En raison des mesures sanitaires, l'AG se tiendra par voies numériques, une fois réglé votre don 2022, merci de retourner dès aujourd'hui le pouvoir ci-dessous.**

#### Association PROMOTION DE LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE

##### Bulletin de don 2022 (IBAM en bas de page)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Donne à l'APMH pour l'année 2022 par chèque ou virement bancaire (RIB ci-dessous) en tant que :

- |                          |   |   |
|--------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> | Membre actif                                | 30 € (soit 10,20 € après déduction fiscale)                 |
| <input type="checkbox"/> | Membre sympathisant                         | 50 € (soit 17 € après déduction fiscale)                    |
| <input type="checkbox"/> | Membre bienfaiteur                          | 100 € ou plus (soit 34 € ou plus après déduction fiscale)   |
| <input type="checkbox"/> | Prise en charge d'une formation Sage-Femme  | 210 € (soit 71.4€ après déduction fiscale)                  |
| <input type="checkbox"/> | Soutien Association Amnougarr               | _____ € (montant libre, déduction en fonction de votre don) |
| <input type="checkbox"/> | Cotisation réduite                          | 20 € (étudiant, chômeur, retraité non imposable)            |
| <input type="checkbox"/> | Ne désire plus recevoir la lettre de l'APMH |   |

**Votre don est fiscalement déductible. (66% dans la limite de 20% de vos revenus)**

#### **POUVOIR**

ASSOCIATION PROMOTION DE LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE  
Assemblée Générale du 25 mars 2022

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_

**A jour de ma cotisation 2022**

Demeurant \_\_\_\_\_

Donne pouvoir à \_\_\_\_\_

(les pouvoirs en blanc seront donnés à un membre présent du conseil d'administration, attention de ne pas donner votre pouvoir à une personne dont vous ne vous êtes pas assuré de sa présence).

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 25 mars 2022.

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

**A retourner signé par mail [apmh.asso@orange.fr](mailto:apmh.asso@orange.fr), seules les personnes ayant acquitté leur don 2022 peuvent voter**

Association loi 1901 n° W691069632 adresse postale : 80, rue d'Inkermann 69006 Lyon

Site : [www.apmh.asso.fr](http://www.apmh.asso.fr) courriel : [apmh.asso@orange.fr](mailto:apmh.asso@orange.fr) WhatsApp : 0033 689 28 33 20

**CCM Lyon Ouest Vaise IBAN FR76 1027 8073 1200 0205 8490 151 BIC CMCIFR2A**